

Image not found or type unknown



Reservation defectueuse du vol paris bangkok

Par **bradlock**, le **09/01/2008** à **22:54**

Votre question:rnj'ai effectué une prereservation pour un vol paris bangkok du 27 janvier au 23 fevrier dans la compagnie "le cercle des vols " en date du 7 janvier. j'ai bien reçu l'e-mail concernant cette préservation seulement je n'ai pas reçu d'appel concernant cette dernière. Je l'ai ai donc contacté pour verifier si ma demande a été prise en compte et il s'avere qu'il n'y a plus de place alors que mes amis ont pu reserver un jour plus tard que moi. j'estime ainsi avoir été floué et j'aimerais savoir qu'elles sont les possibilités de recours en la matiere. rnje vous remercie par avance.

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **11/01/2008** à **09:56**

Bonjour, rn rnVous pourriez éventuellement saisir le juge de proximité en remboursement de vos préjudices, à la condition que le mail précise parfaitement la [s]confirmation[/s] de votre réservation, et non pas de votre [s]demande[/s]...rn rnCordialement, rn rnAntoine ETCHEVERRYrn www.etchevery-avocat.com